



Direction
départementale
de l'équipement

Service
Aménagement
9, av. Général Leclerc
13003 MARSEILLE

PREFECTURE
DES BOUCHES DU
RHÔNE

Approuvé par arrêté
préfectoral
le 26 juillet 2007

COMMUNE :
EYRAGUES

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES (P.P.R.)

MOUVEMENTS DIFFÉRENTIELS DE TERRAIN
liés au phénomène de
retrait/gonflement des argiles

- 2 - ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

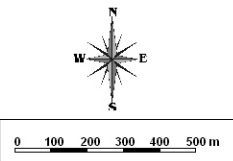


Echelle: 1/10 000°

Extrait du rapport BRGM/RP-55403-FR, mai 2007

Légende :

-  Zone fortement exposée (B1)
-  Zone faiblement à moyennement exposée (B2)



Fond topographique Copyright IGN SCAN25, 2004 ; Carte d'aléa modifiée : rapport BRGM RP-55403-FR, mai 2007

